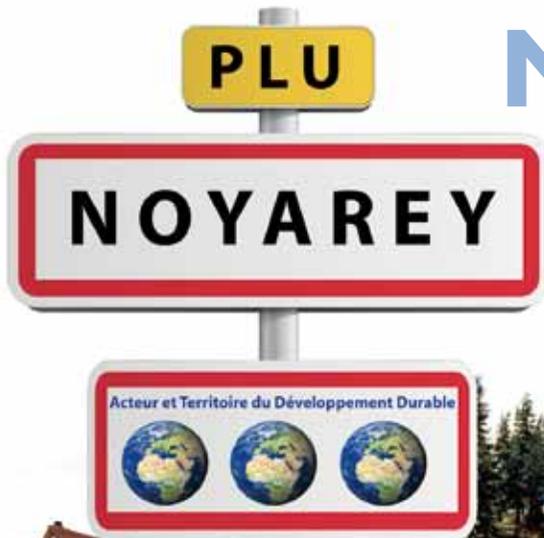


# Noyarey

NUMÉRO 14 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2013

# actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



## Noyarey se dote d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme

- Notre PLU : 1<sup>er</sup> prix régional du développement durable
- Internet : un nouveau site pour la commune
- Cérémonie : vœux du Maire



# ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

## 1 11 octobre

### Réunion publique sur le chantier du carrefour Léon Porte

De novembre à aujourd'hui, la commune a été à l'origine de la modification du carrefour Léon Porte situé sur la départementale à la sortie nord de Noyarey. Ces travaux étaient destinés à sécuriser un carrefour particulièrement dangereux, à la jonction entre la zone de l'EHPAD et la zone d'activité. Désormais, piétons, cyclistes, usagers du bus et automobilistes pourront cohabiter sur ce passage sécurisé.

## 2 16 novembre

### Accueil des nouveaux arrivants

Une fois par an le Maire et son équipe accueillent les nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer sur Noyarey. Cette année encore, une trentaine de familles étaient présentes ce qui montre l'attrait de notre commune au sein de l'agglomération.

## 3 11 novembre

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France avec un dépôt de gerbe par le Maire de Noyarey.

## 4 19 novembre

### Remise des prix communaux du fleurissement

Comme chaque année, la commune organisait ses prix du fleurissement avec cette année une catégorie supplémentaire, celle des commerces fleuris. Vous êtes toujours plus nombreux à rejoindre ce concours fait pour vous satisfaire mais également pour embellir la commune.

## 5 10 décembre

### Réunion publique sur le projet de centre-village

A l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, une centaine de personnes avait fait le déplacement à la Maison des associations pour écouter l'exposé du projet de la commune concernant le futur centre-village. En présence du bureau d'études et des services municipaux, le Maire a pu expliquer l'enjeu d'un tel projet pour la vitalité et le dynamisme futur de Noyarey.

## 6 8 janvier

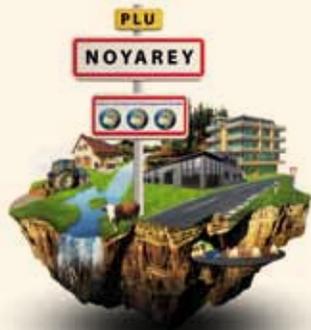
### Descente aux flambeaux par les enfants du village

Traditionnellement, avant chaque cérémonie du Maire à la population, nos enfants aiment se retrouver sur la place Victor Jat pour descendre jusqu'à l'école élémentaire avec leurs flambeaux.



# Sommaire

## dossier 4-6



### Noyarey se dote d'un nouveau PLU

## la commune au quotidien 7-13

## du côté des associations 14

## infos pratiques 15

## l'agenda des manifestations 16

# Noyarey actu

n°14 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2013



Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey  
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey  
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97  
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot  
Responsable de la communication : Eric Chassery  
Ont collaboré à ce numéro : Nathalie Bellon, les associations de la commune  
Crédit photos : Mairie, Christian Morel, EC, Gilbert Henry, Fotolia, DR  
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupissson, Marie-Agnès Suchel  
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

# ÉDITO



Le mois dernier, j'ai eu l'occasion de vous présenter mes vœux et ceux de l'équipe municipale dans son ensemble. Comme je vous l'ai dit, 2013 sera une année importante pour nombre de projets communaux. Déjà nos services techniques vont être mieux installés avec la livraison dans quelques semaines du nouveau bâtiment dédié. Le projet de création de logements « Jorquera » montre le dynamisme et l'attrait de Noyarey au sein de l'agglomération. Cette pression immobilière si l'on peut dire, nous

avons souhaité avec le conseil municipal non pas la subir mais au contraire la maîtriser. Dans ce sens le nouveau Plan Local d'Urbanisme voté lundi 4 février va nous permettre de choisir nos axes de développement avec toute la maîtrise qu'un tel plan peut nous apporter. La concertation pour établir ce PLU a duré plus de trois ans, période pendant laquelle vous avez été consultés et entendus afin de choisir un plan proche de vous et de nos ambitions collectives. C'est également avec fierté et honneur que nous avons reçu le 8 janvier dernier le 1<sup>er</sup> prix régional distinguant notre éco-responsabilité et notre approche du développement durable. Face à nous, de grandes villes de Rhône-Alpes étaient candidates, d'où une grande satisfaction d'avoir pu remporter ce prix avec notre équipe municipale.

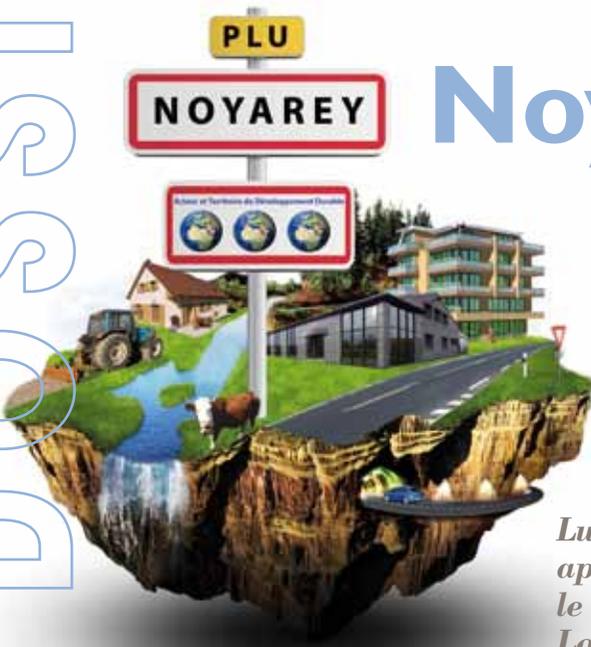
Si en 2012 des chantiers ont été entamés, comme la modification du carrefour Léon Porte, c'est toujours dans l'esprit d'une meilleure prise en compte de l'intérêt de tous. Ainsi renforcer la sécurité sur les voies traversant Noyarey et en priorité sur la départementale est un enjeu majeur que nous ne devons pas oublier.

Dans une autre perspective, 2013 sera une année de communication. Vous souhaitez être informés de l'actualité dans la commune et des décisions prises en mairie et cela est bien naturel. Nous avons donc repensé complètement le site [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr) qui est désormais là pour répondre 24h/24 à vos demandes et pour vous faire bénéficier de services en ligne.

Enfin, un sujet important pour les mois à venir est le changement de rythme scolaire voulu par le Gouvernement. Si nous pouvons penser que réfléchir aux besoins de l'enfant, notamment en matière d'activités est important, ce changement a des conséquences lourdes pour les communes et encore plus pour les petites. Nous avons commencé un travail de réflexion avec les acteurs de l'éducation et les parents d'élèves qui va se poursuivre tout au long de ce semestre. Nous prendrons une décision prochainement et nous vous en ferons part très largement.

- Un PLU élaboré dans la concertation
- Un prix régional dont nous sommes fiers
- Un nouveau site internet pour une mairie en ligne 24h/24
- Le travail sur les rythmes scolaires avec tous les acteurs concernés

Denis Roux  
Maire de Noyarey



# Noyarey se dote d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme

*Lundi 4 février 2013, soit trois ans et demi après le début des premières réflexions, le Conseil Municipal a adopté le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant à la commune de disposer d'un outil moderne et efficace pour construire son avenir. Retour sur la démarche et ses mesures.*



En votant favorablement le PLU, les élus ont achevé un processus collectif lancé quelques années auparavant. La commune s'est donnée les moyens pour que son PLU soit la rencontre d'un territoire et d'un projet. Un important travail de concertation a associé l'ensemble des acteurs du territoire : population, conseil de concertation, techniciens, élus, dans un processus d'élaboration de diagnostic partagé puis d'esquisses de projets. Des ateliers de pilotage et des réunions publiques se sont tenues au cours desquels l'observation de l'existant, les réflexions critiques et le débat prospectif se sont exercés dans une dynamique citoyenne réellement productive. Cela s'est achevé avec l'intervention du commissaire-enquêteur qui a rendu un rapport favorable à la démarche.

### Les objectifs

Les objectifs de ce nouveau PLU étaient clairs. Il s'agissait d'assurer dans le cadre d'un développement durable, l'utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, pour cela :

- Redéfinir les zones d'urbanisation en prenant en compte le schéma général d'assainissement.
- Intégrer dans les mesures de protection de l'environnement :
  - Le schéma directeur,
  - La charte du Parc Naturel Régional du Vercors,
  - Les zones de protection : ZNIEFF, ZICO...
- Assurer la protection des paysages,
- Protéger et renforcer les activités

permanentes de la commune (agriculture, artisanat, commerces, etc),

- Soutenir l'agriculture, protéger les terres agricoles et fixer l'affectation des sols sur le très long terme pour cette activité,
- Préserver les zones sensibles et les sites naturels de la commune, favoriser les milieux ouverts et la biodiversité par l'activité agricole,
- Définir les limites du domaine public, les réseaux et les servitudes d'utilités publiques,
- Assurer une offre d'habitat diversifiée et de qualité,
- Favoriser la rénovation de l'habitat ancien et la revitalisation du village,
- Éviter le mitage du territoire et interdire la progression de l'habitat diffus,
- Définir les zones soumises au droit de préemption urbain,
- Définir les espaces réservés indispensables au développement de commune.

### Anticiper l'avenir

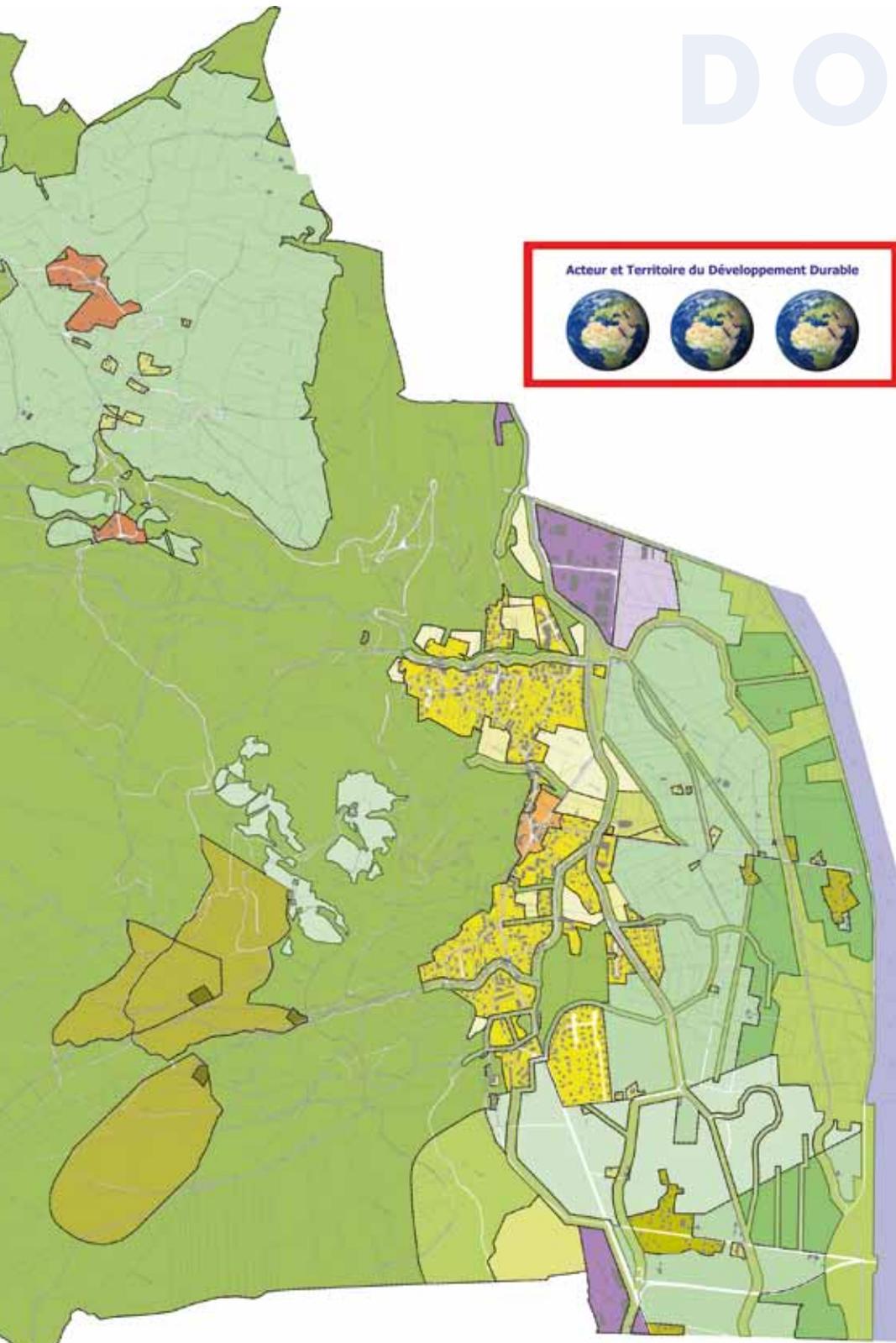
Ce PLU doit permettre d'anticiper l'avenir et notre intégration toujours plus grande dans l'espace de vie grenoblois. Nous ne devons pas subir la pression immobilière exercée par la proximité immédiate de la 16<sup>e</sup> ville de France, mais bien au contraire choisir notre destin et la direction que nous

voulons donner à nos activités et à notre cadre de vie. Pour cela, il est essentiel d'avoir un outil efficace qui va permettre à la fois de faire vivre notre agriculture dans la plaine, protéger nos espaces naturels de montagne et permettre à nos enfants de pouvoir disposer de logements sur la commune. Faire coïncider intérêts particuliers, développement économiques et respect de la biodiversité du territoire n'est pas toujours un exercice facile mais il semble que le pari soit réussi puisque la commune a reçu le 1<sup>er</sup> prix régional d'écoresponsabilité et de développement durable pour ce PLU.

Ce concours propre aux acteurs publics de la région Rhône-Alpes et organisé par l'agence Rhônalpénergie-Environnement et ses partenaires a attiré près d'une trentaine de participants. Un jury spécifique regroupant des acteurs publics s'est réuni le 18 octobre 2012 pour évaluer les dossiers déposés par le Vice-Président délégué à la santé et à l'environnement du Conseil régional Rhône-Alpes, Alain Chabrolle a annoncé les lauréats lors d'une réception à

.../... page 6

“ Nous ne devons pas subir la pression immobilière exercée par la proximité immédiate de la 16<sup>e</sup> ville de France, mais bien au contraire choisir notre destin et la direction que nous voulons donner à nos activités et à notre cadre de vie. ”



## 2 questions à

Marie-Agnès  
SUCHEL,

Première adjointe



### Comment s'est déroulée l'élaboration de ce PLU ?

Il y a trois ans, l'équipe municipale a souhaité repenser son «Plan d'occupation des sols» qui datait de 1979. Nous nous devons d'afficher une vraie ambition pour notre territoire. Nous voulions avant tout que chacun puisse s'exprimer sur le Noyarey de demain en apportant «sa pierre à l'édifice». Je crois que nous y sommes arrivés puisque pendant ces trois années nous avons travaillé en concertation avec les services, les élus et les habitants pour proposer un PLU bâti pour répondre à toutes les attentes. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'investissement important de mes deux co-équipiers, Christian Berthier, conseiller délégué à la vie des quartiers (en charge du développement durable) et Cyril Truchet-Demare, responsable urbanisme et environnement. Le résultat aujourd'hui, un PLU de qualité répondant à nos exigences de développement durable.

### Qu'est ce que ce nouveau plan apporte aux Nucérétiens ?

Ce nouveau PLU est là pour s'adapter à notre territoire étendu (près de 17km<sup>2</sup>) à cheval entre plaine et montagne (donc soumis à une loi spécifique aux zones de relief), proche de l'agglomération de Grenoble et donc de sa pression immobilière et aux attentes de ses habitants. A partir de là nous devons penser un territoire qui accueille les aînés qui ont bâti le Noyarey d'aujourd'hui et les jeunes qui feront celui de demain. Permettre à chacun de s'épanouir dans la commune tout en pensant à l'intérêt collectif. Vous voyez quel grand projet était le notre !

#### Zones agricoles ou naturelles

U : zone urbaine		A : zone agricole	
Ucom : zone urbaine commerciale		Ah : zone agricole de protection des zones humides et de leurs abords	
Um : zone urbaine de montagne		Aco : zone agricole de protection des corridors écologiques	
Ue : zone urbaine à constructibilité limitée		Ai : zone agricole d'habitat isolé	
Ui : zone urbaine d'activité		N : zone naturelle	
		Nh : zone naturelle d'habitat isolé	
AUa : zone à urbaniser ouverte		Ni : zone naturelle de loisirs	
AUi : zone à urbaniser d'activité		Nca : zone naturelle de carrière	
AU : zone naturelle, destinée à l'urbanisation à long terme		Nco : zone naturelle de protection des corridors écologiques	
		Npr : zone naturelle de protection rapproché de captage	
		Npi : zone naturelle de protection immédiate de captage	



.../...

*Remise du prix à Lyon*

Lyon le 8 janvier dernier.

Noyarey et sa prise en compte du développement durable dans son PLU et sa charte a été considérée par le jury comme la réalisation la plus remarquable et a bénéficié à ce titre de la distinction maximale de l'année 2012 avec 3 planètes. Les points soulignés lors du dépôt du dossier de candidature reprennent l'esprit de notre PLU :

- Réunification du village par la mise en place d'un nouveau centre-village avec sécurisation des déplacements piétons et cycles à travers de nouveaux cheminements desservant tout le village.
- Tout nouveau quartier construit devra répondre aux critères de développement durable des éco-quartiers.
- Valorisation des espaces agricoles de montagne : plus de 200 ha nouvellement protégés, pour l'agriculture, sur les hauteurs

de Noyarey.

- Protection des paysages de montagne et valorisation des hameaux existants (Ezy et Trucherelle), seuls secteurs restant constructibles, en référence à la loi montagne.
- Lutte contre l'étalement urbain en permettant une densification du village, tout en imposant de vastes espaces de respiration en plein-terre dans tout nouveau projet.
- Protection du corridor majeur entre Chartreuse et Vercors, mais aussi des corridors principaux et secondaires, le long des cours d'eau et fossés, dans lesquels toute construction est interdite. Réglementation associée favorisant la libre circulation de la faune sauvage dans ces espaces.
- 20% de logements sociaux imposés dans tous les nouveaux programmes de logements. ■

### Retrouvez tout le dossier du nouveau Plan Local d'Urbanisme sur notre nouveau site [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)

Depuis la semaine dernière, le nouveau site web de la mairie ([www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)) est en ligne. A l'origine de ce projet, Didier Custot, adjoint en charge de la communication, qui a souhaité donner aux Nucerétains un outil performant qui répondrait à leurs attentes. Ainsi, grâce à un double menu très visible regroupant les services les plus consultés par les habitants (état civil, services techniques, police municipale, urbanisme) chacun peut retrouver aisément l'information qu'il recherche. Autre nouveauté, la plupart des formulaires usuels donnés en mairie sont également téléchargeables sur le site pour être remis en mairie ou par courriel. Les menus de la cantine scolaire sont bien entendu présents avec la nouveauté bientôt à venir de pouvoir régler directement en ligne. Grâce à un onglet dédié, vous pourrez également consulter en ligne les possibilités de réservations et des différentes salles communales. La commune a voulu donner sa chance à un jeune étudiant en Master hypermédia et communication de l'université de Savoie, Yoann Le Pellec, afin qu'il contribue à la conception du site au niveau technique dans le cadre d'une alternance entre son école et la mairie. Nous le remercions pour ces mois de travail ! Vous l'aurez compris, ce site est d'abord le vôtre, nous vous attendons nombreux sur ce nouvel outil qui offrira les services de la mairie 24h/24. ■

## Portrait d'agent

Au cours des différents bulletins nous vous exposons les réalisations de la commune. Si les choix et les décisions proviennent des élus que vous avez choisis, les réalisations sur le terrain sont faites en partenariat étroit avec les agents municipaux. Ainsi à partir d'aujourd'hui nous avons choisi de vous les présenter au gré de l'actualité municipale.



Pour le dossier PLU, il s'agit de Cyril Truchet-Demare, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, acteur essentiel au côté des élus lors de l'élaboration de ce plan :

Depuis novembre 2008, Cyril gère un service clé de la commune : l'urbanisme. A Noyarey, peut-être plus qu'ailleurs cet aspect est essentiel, notre territoire étant partagé entre la plaine et la montagne et subissant la pression immobilière de l'agglomération grenobloise. Dès octobre 2009 il a été amené à travailler sur le dossier du PLU, ce qu'il n'avait jamais fait dans sa totalité et qui a enrichi ses connaissances professionnelles. Car au-delà de l'aspect purement technique qu'il a pu appréhender à l'Institut de Géographie Alpine puis à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, travailler sur un PLU dans son ensemble permet de donner une notion très humaine des choses, d'aller à la rencontre de tous les habitants et de comprendre leurs problématiques spécifiques. Travailler dans une commune telle que Noyarey est quelque-chose qu'il apprécie, car cela permet la polyvalence. Avec le prix distinguant le PLU, ce n'est pas que la commune et ses élus qui sont mis en avant, c'est aussi le travail de Cyril et la passion de son métier.

## La dette, outil de gestion pour développer et optimiser le patrimoine communal

*Les médias aiment jeter à la «Une» la dette par habitant de chaque commune, mais cela a-t-il réellement un sens ? Non, assurément car ils oublient malheureusement de prendre en compte la structure de cette dette et la réalité patrimoniale de la richesse qu'elle crée. Comme si pour un particulier ou une entreprise on ne prenait en compte que le passif théorique sans jamais prendre en compte l'actif qui, lui, est une richesse réelle.*

La structure de la dette de notre commune est répartie actuellement sur les trois budgets qui composent l'ensemble des finances communales : le budget du cabinet médical, le budget de l'eau et enfin le budget communal.

Le budget du cabinet médical (opération immobilière à caractère d'intérêt général) présente à ce jour une dette de 399 000€ soit 12% de la dette globale. La location de l'ensemble des locaux se doit de couvrir le remboursement du prêt. Le budget s'équilibre donc et ne représente pas une dette pour la commune. De plus le bâtiment peut être valorisé à ce jour même dans un marché peu porteur à plus de 500 000€. Il est donc clair que ce budget qui représente une dette par habitant théorique de 177€ est en fait une richesse patrimoniale de 222€ soit un solde positif par habitant de 50€.

Le budget de l'eau est quant à lui un budget d'exploitation. La dette de ce budget s'élève à 616 000€ soit 19% de la dette globale.

Les recettes de ce budget viennent de la vente d'eau (100 000 m<sup>3</sup>/an) et couvrent l'ensemble des échéances des prêts contractés. Sur le prix du m<sup>3</sup> que nous payons, seulement 0,70€ par m<sup>3</sup> revient à notre commune qui doit assurer l'ensemble des travaux et investissements nécessaires pour notre réseau long de plus de 17km. Le budget de l'eau s'équilibre et la dette par habitant de 273€ n'est que théorique.

Le budget communal présente une dette de 2 248 000€ soit 69% de la dette globale. 80% de ce montant est constitué par le prêt de l'école maternelle et de la chaufferie bois qui date de 2008 pour le dernier. Face à cela, au-delà des bâtiments communaux à destination de nos concitoyens, la commune dispose d'un patrimoine locatif (la cure, la Poste et divers logements) dont les recettes représentent plus de 40 000€ par an. La valorisation de cette partie du patrimoine avoisine à ce jour près de 1 500 000€. Si ce budget présente donc une dette de 999€ par habitant, elle est parfaitement théorique



*Didier Custot,  
adjoint aux finances, à la prospective,  
et au développement économique*

car elle ne tient pas compte de la valeur de notre actif locatif et du revenu qu'il génère. Si on ne tient compte que de la richesse patrimoniale, elle représente à elle seule 666€.

Ainsi la dette réelle estimée n'est plus que de 333€ par habitant. Il convient donc d'apporter un crédit mesuré à un calcul théorique d'une somme de dette divisée par le nombre d'habitant. Cela serait trop simple...

L'important dans la gestion active de notre dette, c'est qu'elle soit en rapport avec notre potentiel financier réel et avec le souci de répondre à l'intérêt général tout en favorisant l'accroissement du patrimoine communal. C'est donc une gestion en bon père de famille, comme la loi conseille de le faire, que nous nous devons de réaliser. ■

GESTION COMMUNALE

## Une nouvelle politique sociale pour les agents municipaux

Depuis 2010, la loi autorise les collectivités territoriales à expérimenter une autre forme de politique sociale pour leurs agents. Jusqu'à présent il existait un système de notation qui n'a pas toujours fait ses preuves et qui se révélait peu gratifiant pour les agents communaux. La mairie de Noyarey a donc décidé d'être précurseur dans le domaine en testant dès cette année les entretiens professionnels et la suppression de la notation telle qu'elle

existait auparavant. D'un autre côté, le régime indemnitaire (système de primes) est revu afin de coller au mieux au niveau de responsabilités et d'engagement de chaque agent. Au cours du nouvel échange annuel entre l'agent et son responsable, tous les abords professionnels sont évoqués afin de voir au final les axes d'amélioration et les objectifs à atteindre pour l'année à venir. De là dépend l'attribution d'une prime variable qui va aller dans le sens de la reconnais-

sance du travail. Une autre prime, fixe quant à elle, est attribuée en fonction du niveau de responsabilités de l'agent et de la qualification requise. Seule une cinquantaine de collectivités en Isère sur près de 600 a souhaité tester cette nouvelle procédure et nous sommes persuadés que cela va dans le sens d'une meilleure relation entre la Mairie et ses employés au service du public. ■

## Salon des vins : *Un bon cru*

*Pour sa 11<sup>e</sup> édition du Salon des vins et de la gastronomie l'association des Charpichons a réussi le pari fou de dépasser les 750 entrées !*



Onze années qu'une poignée de 15 bénévoles travaille dans l'ombre pour faire de ce salon un rendez-vous incontournable de l'agglomération grenobloise, avec une spécificité, sa convivialité, saluée par bon nombre d'élus de la région.

«Le concept de notre salon est basé sur la rencontre et la dégustation, il permet aux visiteurs de découvrir les produits viticoles ou gastronomiques présentés directement par les producteurs. Nous les mettons juste en relation c'est ce qui probablement fait son succès», explique Hervé Bernard-Guelle le président de l'association. Cette année tous les terroirs de France étaient représentés et vous avez pu mettre vos papilles en émoi sur 41 stands installés dans l'Espace Charles de Gaulle.

Mais les Charpichons ne s'arrêtent pas là. Comme ils aiment faire plaisir, ils économisent depuis deux ans les bénéfices de leurs manifestations, pour les reverser à l'association «Rêves». Cette association finance le rêve d'enfants malades et cette fois c'est Benjamin qui pourra survoler son île de la réunion en hélicoptère, grâce à la générosité des Charpichons. ■ NB

## Marché de Noël *sous le soleil*

*Finalement, après une forte tempête de neige qui aura duré toute la nuit, un soleil radieux était de retour dimanche 9 décembre au matin, pour le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes.*

Comme chaque année, vous avez été nombreux à vous retrouver sur la place Victor Jat, pour partager le verre de l'amitié offert par la commune, entre les stands des liqueurs d'Agnès Sanel d'Ezy, les jolies créations textiles de Louise Provenzano ou celui des bons plans de Dealsevents. On pouvait également trouver de quoi garnir nos tables de Noël avec les Escargots de Mémé Tine (de Sassenage) ou des décorations réalisées par les enfants de l'école du Mûrier ou du village de l'Amitié, venus vendre leurs productions pour financer leur voyage de fin d'année.

La buvette du Sou des écoles a innové en servant en plus de ses traditionnelles huîtres et toasts de saumon, des soupes chaudes très appréciées de la population, réalisées grâce aux légumes offerts par Véronique Boyat des Jardins de Noyarey. Vous avez été également très nombreux à soutenir la démarche de développement



durable initiée de la commune. En utilisant à la buvette, des gobelets recyclables consignés, vous êtes devenus acteurs de la préservation de notre environnement. Une initiative qui sera donc reconduite dans les prochaines manifestations du village. Annie

Henry, la présidente du Comité des Fêtes s'est déclarée satisfaite de cette édition 2012. «Je tiens à remercier les bénévoles de l'association mais aussi les services techniques et Aldo Carbonari, sans qui ce marché n'aurait pu avoir lieu.» ■

NB

## Vœux du Maire : vous étiez plus de 300...

*Mardi 8 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a réuni beaucoup de Nucérétiens venus en famille pour écouter l'allocution de Denis Roux. Lors de celle-ci, le Maire a pu revenir sur les réalisations de l'année 2012 comme le carrefour Léon Porte ou le lancement du chantier des ateliers municipaux. Il a ensuite évoqué 2013 qui est une année remplie dès le mois de janvier avec le lancement du nouvel ensemble d'habitations Jorquera, l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme ou le nouveau site internet pour une communication toujours plus grande. Retour en photos...*



COMITÉ DES FÊTES

## De la magie plein les yeux...



Même si quelques-uns attendaient encore cette année la Pastorale pour finir l'année 2012, le Comité des Fêtes a osé innover en proposant aux enfants, dimanche 16 décembre, un grand spectacle de magie. Maurice Bouchayer, un ancien Nucérétain et son équipe, ont fait rêver les petits et les grands en multipliant les tours durant plus de 1h30. Poules et colombes sont apparues dans les bras d'enfants médusés, devenus apprentis magiciens pour quelques minutes de rêve absolu.

Et Cocotte la mascotte du magicien ventriloque, en aura aussi fait rire plus d'un avec son franc parler et ses sottises. A coup sûr, en quittant la salle après le spectacle, des boîtes de magie sont venues s'ajouter sur la liste de cadeaux du Père Noël... ■ NB

CCAS

## Repas des anciens



Vous étiez 50 cette année à venir partager le repas de Noël offert par le CCAS, dimanche 16 décembre à la Maison des Associations. «Même si nous étions un peu moins nombreux cette fois, il y avait une très belle ambiance pour finir l'année», déclarait Béatrice Balmet adjointe aux affaires familiales. Grâce à l'orchestre de Jo Berruyer, la fête a vite pris des allures de bal musette et la piste de danse n'a pas désempilé tout au long du repas.

Toujours aussi galants ces messieurs ont fait valser ces dames, comme du temps où ils avaient 20 ans ! Puis Mme Guy et Mme Seinturier avaient prévu une belle surprise pour Denis Roux et ses élus venus nombreux partager ce repas, en créant une chanson pour remercier la commune. Avec 189 colis de Noël distribués cette année, la commune fait de l'accompagnement aux personnes âgées une priorité. ■ NB

# EN BREF

## ► Rentrée scolaire 2013

Les inscriptions des enfants entrant en maternelle en septembre prochain seront prises en mairie du lundi 28 janvier au samedi 16 février. Les parents devront présenter leur livret de famille, un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité.

## ► Sorties du territoire

Par une circulaire du Préfet de l'Isère, nous vous informons que les autorisations de sortie de territoire pour les enfants mineurs sont supprimées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral. Néanmoins le mineur se rendant à l'étranger devra être muni de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité. Plus d'infos sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## ► Radars pédagogiques

Pendant deux mois, la mairie de Noyarey sensibilise les automobilistes aux dangers de la vitesse en installant deux radars pédagogiques dans la commune. Le premier est déjà en place dans la rue du Maupas, le second devrait l'être dans les prochains jours sur la départementale.

## ► Le PV électronique

L'agent de police municipale, Audrey Krawczyk, dispose désormais d'un terminal lui permettant de dresser des procès-verbaux électroniques, ce qui est un gain de procédure et donc de temps puisque l'infraction est directement transmise au central de gestion des PV situé à Rennes.

## ► Exposition photo au restaurant les G's

A l'initiative de Guillaume Ginier-Gillet, gérant, une exposition photo avec pour thème «Noyarey autrefois» a lieu actuellement dans la salle principale du restaurant.

## ► Permanence emploi/formation

Elle est assurée en mairie par la Maison Intercommunale Pour l'Emploi (MIPE) de la Rive Gauche Drac pour tous les habitants de plus de 26 ans (salariés et demandeurs d'emploi) et pour tout type d'employeur. Ces permanences sont de 9h à 10h30 sans rendez-vous et de 10h30 à 12h sur rendez-vous (04 76 53 34 10). Les prochaines dates sont : le jeudi 21 février et le jeudi 21 mars.

## ► De nouvelles décorations à Noël

De nouvelles décorations étaient en place sur la commune, route de la Vanne, rue Léon Porte et rue du Maupas.



## ► Allo police...

Désormais vous pouvez joindre Audrey Krawczyk, l'agent de police municipale au 04 76 95 98 01. En cas d'absence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie, l'élus d'astreinte reste disponible pour les urgences au 04 76 53 92 59

## ► Bulletin municipal

Afin de mieux couvrir l'ensemble des quelques 800 foyers de Noyarey, nous avons décidé depuis le dernier numéro de confier la distribution du bulletin à nos agents municipaux du service enfance/jeunesse/sport/entretien dirigé par Tatiana Mathieu. Réservez-leur le meilleur accueil si vous les croisez à l'abord de votre boîte aux lettres !

DONNEURS DE SANG

## 40 ans qu'ils sauvent des vies



**A** l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association des donneurs de sang, Denis Roux a remis à Camille Moyroud, le président fondateur de cette Amicale nuyéenne, une récompense en témoignage de reconnaissance, en présence de Michelle Soulier, la Vice présidente de la fédération Française des Donneurs de Sang et de l'ensemble des présidents qui se sont succédés à la tête de cette congrégation. «*Nous venons de passer la barre des 15000 dons*» se réjouissait Marcel Audoin l'actuel président, en préambule de son discours. Pour sauver toujours plus de vies, l'Amicale des donneurs de Sang, aujourd'hui intercommunale, n'a cessé de promouvoir auprès des adultes depuis 40 ans cet acte indolore. Mais voilà trois ans qu'elle sensibilise aussi le jeune public en intervenant dans les écoles primaires, «*car ce sont eux nos futurs donneurs*» a poursuivi Marcel Audoin. Avec près de 300 dons par

an (pour 200 donneurs), l'Amicale reste toujours aussi dynamique. Pour fêter son 40<sup>e</sup> anniversaire, le président et son équipe de bénévoles avaient prévu deux grandes manifestations. La première, un concert de Freddy Zucchet destiné aux enfants, s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre à Veurey. La deuxième, une projection du film de Julien et Marion Leblay «*Voyageurs au grand cœur*», a eu lieu le dimanche 2 décembre dans la Maison des associations. Ce film retraçait l'aventure peu commune d'un accidenté de la route, devenu écrivain-aventurier, pour promouvoir le Don du sang qui lui a sauvé la vie à l'âge de 16 ans. Depuis l'Auvergne jusqu'en Nouvelle Zélande, Julien et son épouse ont parcouru 22000 km à vélo et encouragé à travers une dizaine de pays ce geste qui sauve.

La prochaine collecte aura lieu le 4 février à Veurey. ■ NB

HISTOIRE ET PATRIMOINE

## La pierre de Noyarey

**N**oyarey a un lien particulier avec une île de l'océan indien, l'île Saint-Paul, où il y a plus de 150 ans un Nuyéennais, Jean-Baptiste Pellefourrier, séjourna comme soldat et laissa de son passage une inscription sur une pierre. Cette découverte réalisée par Jean-François Le Mouél, archéologue, a été intégrée à un projet d'envergure porté par les Terres Australes et Antarctiques Françaises. Une personne a alors été recrutée pour regrouper les données historiques et archéologiques à partir du travail de Jean-François Le Mouél, aujourd'hui à la retraite. La préoccupation environnementale, du fait de la dégradation accélérée, ainsi que la nécessité de préserver et de conserver ces traces ont conduit au choix de la numérisation et non des moulages comme proposé initialement. Ce travail a permis à Noyarey de bénéficier de l'opération de recueil de données effectuée en 2010 par le cabinet Perazio de Moirans pour une restitution en 3D de la pierre. La commune et le Conseil Général ont été partenaires de cette expédition en la subventionnant à hauteur de 2000€. Vous pouvez aujourd'hui retrouver cette pierre et ses inscriptions dans la rubrique «*Histoire et patrimoine*» de notre site internet où un lien vous mènera vers le site dédié et où vous pourrez naviguer en trois dimensions. ■



## du côté de Saint-Jean

l'actu des services techniques

*Cette nouvelle rubrique est destinée à vous informer des travaux en cours et à venir sur la commune. Son nom fait référence au quartier dans lequel se trouve le bâtiment de nos services techniques. Cette rubrique sera complémentaire de l'actualité qui sera régulièrement mise en ligne sur le nouveau site de la mairie [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)*

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, les travaux en cours sur Noyarey sont les suivants :

- ▶ Réhabilitation des services techniques. (Maître d'œuvre : services techniques de Noyarey.) Livraison prévue : printemps 2013
- ▶ Finalisation des travaux du carrefour Léon Porte en fonction des conditions météo
- ▶ Réhabilitation du logement sinistré à côté de la cure
- ▶ Rénovation du rez-de-chaussée de la mairie par les services techniques
- ▶ Démarrage des travaux du projet communal François Jorquera. Livraison prévue : printemps 2013
- ▶ Drainage des eaux pluviales sous le cimetière et raccordement au réseau (Réalisation : services techniques de Noyarey/Blache)
- ▶ Étude sur une tranche de renouvellement du réseau d'eau potable dans le secteur de Saint-Jean. Travaux prévus en 2013.

### Signalétique

Les services techniques installent une cinquantaine de nouvelles plaques pour les voiries. Afin d'harmoniser la signalétique des voiries dans la commune, une cinquantaine de nouvelles plaques vont être installées sur tout le territoire de Noyarey. Il sera ainsi plus aisé pour les visiteurs de se repérer dans le village et cela donnera une réelle cohérence à notre signalétique. Les lotissements ne seront ainsi plus indiqués en tant que tels mais selon leurs noms de rues.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une commune embellie. Ainsi la municipalité œuvre également contre l'affichage publicitaire intempestif, c'est ainsi que deux panneaux supplémentaires ont été retirés le long de la route départementale. Une campagne de remise en l'état de certaines barrières du mobilier urbain est également à l'étude avec des travaux à venir très prochainement. ■

### OFFRE D'EMPLOI

#### La commune recherche un peintre

Dans le cadre des travaux effectués sur le bâtiment des services techniques, nous avons décidé de diffuser cette offre d'emploi dans ce bulletin afin que le maximum de personnes en soit informé. Ainsi, nous recherchons un manœuvre avec si possible une qualification en peinture pour le mois de février et pour une durée de 1 à 2 mois à définir avec le Directeur des services techniques. La candidature est à envoyer à Monsieur le Maire, Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey.

## Images de chantiers



Début des travaux sur le bâtiment des services techniques



Travaux du carrefour Léon Porte



Réception des travaux 2012 sur l'éclairage public. Ici, remplacement de l'armoire de commande équipée d'une horloge astronomique.



## C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

# Trier c'est la [seconde] vie de nos déchets

*Voilà plusieurs années que Super-tri, personnage fictif de la Métro fait la leçon aux habitants : nous devons trier nos déchets. Si le sujet ne semble pas être une priorité nationale, il s'agit là d'un poste de dépenses non négligeable pour les collectivités en charge de la collecte et du traitement de nos déchets ménagers. Celui-ci étant si important, qu'au dernier budget voté en décembre par la Métro, un budget annexe a été créé spécifiquement pour traiter de cette question.*

**A** Noyarey, si les efforts ont été suivis au début des campagnes de sensibilisation, il semble que ce ne soit plus le cas aujourd'hui. Ainsi pour 2012 :

▶ **Le rendement poubelle verte / total collecté** est de 29,04 % Nous sommes en 5<sup>e</sup> position sur la Métro mais cet indicateur ne représente que la quantité... pas la qualité de notre tri ! Nous sommes en baisse par rapport aux trois dernières années.

▶ **Le taux de déchet non valorisable** dans la poubelle verte est de 45,18%. Nous sommes en 18<sup>e</sup> position sur les communes de la Métro ; cet indicateur mesure clairement la qualité du tri ; on a baissé par rapport à 2011, cela veut dire que l'on trie moins bien...

▶ **La part verte valorisable/ total collecté** est quant à elle de 15,92 %. Nous sommes en 11<sup>e</sup> position sur les communes de la Métro ; conséquence des deux indicateurs ci-dessus, on perd six places par rapport à 2011. Concrètement, cela veut dire que chaque fois que l'on jette 1 kg de déchet, seulement 160 g sont valorisables (la Métro est à 130 g, la meilleure commune de l'agglomération à 320 g).

### La qualité de tri se dégrade

Loin d'être une course, ces classements nous montrent que l'éco-responsabilité de chacun n'est pas quelque chose d'acquis mais qui se construit au quotidien. La qualité de notre tri se dégrade et nous devons en prendre conscience pour faire mieux demain. Nous étudions donc des pistes d'amélioration :

▶ **La finalisation de la réflexion** sur la mise en place de bacs à opercule sur les lieux



publics (gymnase, mairie, maison des associations)

▶ **L'organisation d'une conférence tri/compost**, à l'image de celle faite en 2009 qui avait permis de faire avancer beaucoup de choses en la matière. Nous sommes en relation avec la Métro, partenaire incontournable en matière de gestion des déchets.

▶ **Des activités pédagogiques** qui pourraient être à destination des plus jeunes Nucerétains.

La mairie de Noyarey, consciente de ces enjeux et volontaire dans sa démarche de développement durable a mis en place depuis fin 2012 la mise à disposition de gobelets en plastiques réutilisables et

recyclables pour les événements des associations. Ceux-ci sont prêtés gratuitement et permettent, moyennant une caution d'1€ (rendue contre la restitution du gobelet), de ne pas produire de déchets inutilement.

Si vous êtes une association, vous pouvez contacter Sylvie Szpiek en mairie afin de pouvoir en disposer pour votre manifestation. Enfin, nous agissons également dans le recyclage de nos déchets verts, puisque les services techniques de la commune les déposent auprès d'une entreprise spécialisée et en contre-partie nous récupérons du compost pour les espaces verts de la commune.

Trier c'est la [seconde] vie de nos déchets !

“ cela veut dire que chaque fois que l'on jette 1 kg de déchet, seulement 160 g sont valorisables. ”

## Hyoshi Sports Judo & Fitness

**D**émarrer l'année 2013 en forme avec le nouveau cours de Boxing Training & Conditionnement Physique dans le nouvel espace de préparation physique. Le Boxing Training est un cours efficace et motivant organisé autour de deux concepts : La partie «Boxing Training» de la séance est axée sur les techniques de frappes pieds et poings de plusieurs arts martiaux, comme le karaté, la boxe, le taekwondo, d'arts martiaux. Les séquences de frappes se réalisent sur sac, pao, pattes d'ours et un travail d'enchaînements et de principe tactique avec partenaires. La partie «Condition physique» de la séance axée sur des exercices de conditionnement physique type «Old School», avec Kettebells, Trx et Haltères. Un coaching de groupe vous aidera à progresser et à dépasser vos limites, vous serez entraîné par la motivation du groupe. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué un sport de combat pour venir nous rejoindre. Pour les débutants, un coach diplômé vous guidera pour perfectionner votre technique au fil des séances et vous



permettra d'acquérir une technique efficace. Ce cours est limité à 16 personnes pour que vous puissiez bénéficier d'un coaching personnalisé. Pour accéder à ce cours il faut être âgé de 16 ans. Plus d'informations sur le site [hyoshisports.fr](http://hyoshisports.fr) ou au 06 19 82 39 05

## Amap

**C**rée en 2009, l'AMAP de Noyarey «Vert chez nous...» réunit une trentaine de familles de Noyarey et Veurey, et six producteurs, dont deux de Noyarey, Pierre Jamet, un jeune maraîcher qui vient de s'installer, et Eve Palacios, élèveuse d'agneaux à Ezy.

### Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a pour objectif de soutenir une agriculture locale, respectueuse de l'environnement, des ressources naturelles, du territoire, des hommes et des animaux, qui produit une alimentation de qualité (saine, diversifiée, écologique, de saison, de bonne qualité gustative et sanitaire). L'Isère en compte environ 80. La démarche privilégie les producteurs locaux, bio, ou qui sont prêts à s'engager dans la voie du bio. L'AMAP établit une relation directe entre consommateurs et producteurs. Les prix fixés par les producteurs sont des prix équitables qui leur permettent de vivre de leur métier ; ils sont aussi justes pour les consommateurs.

### Comment ça marche ?

Les consommateurs (ou amapiens) définissent avec chaque producteur ou éleveur le contenu moyen du panier et les modalités de distribution des produits (fréquence, lieu, horaires...). A Noyarey par exemple, les livraisons ont lieu le mardi de 18h30 à 19h. Les permanences sont assurées par les amapiens. A tour de rôle, ils se chargent de la réception et de distribution des produits. Chaque consommateur paie à l'avance ses paniers (sur une période de 6 mois environ) qu'il viendra récupérer pendant la saison de production selon les modalités définies. Cet engagement dans le temps garantit aux producteurs une stabilité des revenus. Une AMAP est constituée de bénévoles qui s'organisent pour assurer son fonctionnement. C'est une nouvelle manière de consommer et d'agir pour le développement durable.

En savoir plus : [amapnoyarey.free.fr](http://amapnoyarey.free.fr)

## La Coccinelle Le Mûrier

Repartis pour une nouvelle année



*Le bureau : président Yannick Bodart, secrétaire : Carol Forcheron, trésorière : Cécile Lima, secrétaire adj. : Noëlle Mathieu,*

**A**près une fin d'année 2012 bien remplie avec une grande participation des familles au Marché de Noël, nous voilà prêts pour attaquer cette nouvelle année, avec au programme : le Carnaval en collaboration avec le Sou des écoles le 16 février, les brioches et pains spéciaux (mi-mars), Fêtons Pâques à Noyarey et la tombola 100% gagnant. En attendant les prochains événements, qui permettront de financer tous les projets des écoles, le bureau vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2013.

**Le Village de l'Amitié, Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), recrute des assistants familiaux pour son Service d'Accueil Familial (SAF). Si vous souhaitez accueillir un mineur au sein de votre foyer dans le cadre d'un contrat de travail, nous vous invitons à adresser votre candidature au Directeur, Paul Xavier Havard : [phavard@sea38.org](mailto:phavard@sea38.org). Pour tout renseignement, Eric Frackowiak est à votre disposition au 04 76 53 95 46 ou [efrackowiak@sea38.org](mailto:efrackowiak@sea38.org).**

# infos pratiques

## MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr)

Site internet : [www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)

### Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

## SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte\* : 04 76 53 92 59  
*numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie*

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Électricité : 08 10 33 33 38

## SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

### Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

**Déchèterie** intercommunale : 04 76 26 35 67  
de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

**Permanences juridiques** : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

**Permanences de l'architecte conseil**  
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

**Permanence d'un médiateur** : en mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

## ESPACE SANTÉ

Infirmière, M<sup>me</sup> Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Orthophoniste, M<sup>me</sup> Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M<sup>me</sup> Beck : 04 76 50 60 29

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

## MÉDIA

**Correspondant du Dauphiné Libéré**

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

## DÉCLARATIONS

### PRÉALABLES

**Alain GORET et Muriel BOUDON**

Les Veillères  
DP 1320006  
Abri pour voitures  
En cours d'instruction

**Indivision BOYAT**

chemin de Galle  
DP 1320005  
Abri pour animaux  
En cours d'instruction

**Alexandre RODRIGUES**

Chemin de Pra-Paris  
DP 1320004  
Clôture  
Accordé le 21/01

**Cataldo ARDITO**

Chemin de Galle  
DP 1320003  
Modification de façades  
Accordé le 21/01

**Dominique et Mélanie VINCIGUERRA**

103 rue du Pailler  
DP 1320002  
Modification de façades  
Accordé le 21/01

**Jacques MARION**

6 lot le socrate  
DP 1320001  
Réhabilitation d'un abri de jardin  
Accordé le 21/01

**Denis ROUX**

270 rue du Maupas  
DP 1220054  
Modification de façades  
Accordé le 16/01

**Comboire à l'Echaillon**

RD74 en sortie du village  
DP 1220053  
Abattage/élagage d'arbres  
torrent de l'Eyrard  
Accordé le 16/01

## NAISSANCES

*autorisées à publication*

Le 11 octobre 2012,

**Timéo GRAMMAT**

Le 24 novembre 2012,

**Thibault GIROUD**

Le 30 novembre 2012,

**Nathan GAMACHO**

Le 30 décembre 2012,

**Angel DI VANNI AUGE**

**Antoine SCARNATO**

570 chemin du Moulin  
DP 1220052  
Remplacement d'une porte  
fenêtre  
Accordé le 16/01

**Mehdi BEN HADDOU**

1160 route de la Vanne  
DP 1220051  
Ext. + modification de façade  
Accordé le 6/01

**Victor BOYAT**

Impasse des Glairons  
DP 1220050  
Division parcellaire  
Accordé le 19/12

**Consorts BOYAT**

Impasse des Glairons  
DP 1220049  
Division parcellaire  
Accordé le 19/12

**LAMBERT**

174 rue du 19 mars 1962  
DP 1220048  
Réfection d'un mur de clôture  
à l'identique  
Accordé le 19/12

**Mehdi BEN HADDOU**

1160 route de la Vanne  
DP 1220047  
Modification clôture et façades  
Accordé le 20/12

**Jean-Paul RONIN**

526 chemin de Pra-Paris  
DP 1220046  
Modification de façade  
Accordé le 21/01

**Antoine MORO**

84 rue Léon Porte  
DP 1220045  
Réfection de toiture  
Accordé le 21/11

**SCI Côté Place**

51 rue de l'église  
DP 1220044  
Rénovation de toiture  
Accordé le 31/10

## DÉCÈS

Le 10 octobre 2012,

**Andrée MICHEL** veuve JOLY-BOUCHET  
décédée à La Tronche

Le 19 octobre 2012,

**Enrick NOVAIS DA COSTA**  
décédé à La Tronche

Le 29 octobre 2012,

**Juliette ROSTAING**  
épouse JAY

**Emmanuel BERCIER**

294 rue du Maupas  
DP 1220043  
Piscine sécurisée  
Accordé le 29/10

**Giovanni PIZZACALLA**

Truchereille  
DP 1220042  
Division parcellaire  
Refusé le 16/10

**Denis PAULHE**

16 rue abbé cuchet  
DP 1220041  
Remplacement de volets  
Refusé le 16/10

**SCI le Château-Robert Di Foggia**

162 rue abbé Cuchet  
DP 1220040  
Ouverture sur voirie, portail et  
modification de clôture  
Accordé le 16/10

**Jean-Marie MAUJEAN**

387 rue Léon Porte  
DP 1220034  
Réfection de toiture  
Accordé le 22/08

**Guy MORO**

Les Oves  
DP 1220033  
Terrassement zone agricole  
Refusé le 22/08

**Emmanuel BERCIER**

294 rue du Maupas  
DP 1220032  
Terrasse  
Accordé le 22/08

## PERMIS

### DE CONSTRUIRE

**Commune de Noyarey**

route de la Vanne  
PC 1320001  
Salle des fêtes  
En cours d'instruction

Le 12 novembre 2012,  
**José GUTTIÈREZ-GOMEZ**

Le 17 novembre 2012,  
**Elise BERNIER-PERLAT**  
veuve KIRCHER

Le 5 décembre 2012,  
**Arthur JOLIDON** décédé à  
Saint Martin d'Hères

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013,

**Patrick NICOT**  
décédé à Grenoble

**Joëlle GAILLARD**

64 chemin de la Vigne  
PC 1220028  
Réhabilitation bâtiment en  
logement de 105m<sup>2</sup>  
En cours d'instruction  
**Eric BOYAT et Emilie ROLLAND**  
Impasse des Glairons  
PC 1220027  
Maison individuelle 92,4 m<sup>2</sup>  
En cours d'instruction

**Réalisation Electrique Industriel SARL**

14 chemin de l'Île Dalmas  
PC 1220026  
350m<sup>2</sup> de bureaux + 300m<sup>2</sup>  
local technique + rénovation  
des façades de bureaux  
Incomplet

**Delphine MOIROUD et Denis VINCENT**

352 chemin de Pra-paris  
PC 1220025  
Maison individ. 104,10 m<sup>2</sup>  
Accordé le 19/12

**Guillaume VETTE**

228 chemin de pra-paris  
PC 1220024  
Maison individuelle 88 m<sup>2</sup>  
Accordé le 19/11

**André - Michèle LENTINI**

Ezy  
PC 1120013M1  
Modif. façades et toiture sur  
le permis initial  
Accordé le 26/10

**Gilbert GAILLARD**

64 chemin de la Vigne  
PC 1120007M1  
Réduction de la surface  
habitable du projet initial  
Accordé le 26/10

**André REY**

36 chemin du Diday  
PC 1220023  
Garage ouvert de 41,6 m<sup>2</sup>  
Accord tacite le 16/10

Le 4 janvier 2013,  
**Léone CHARDOURNE**  
veuve CHENAVER

Le 13 janvier 2013,  
**Christiane ZANETTO**  
décédée à Pont de Claix

Le 17 janvier 2013,  
**Yvonne CHENAVER**  
épouse COLLET

Le 17 janvier 2013,  
**Lucienne DEGRANDI**

# l'agenda des manifestations

DIMANCHE 16 FÉVRIER

> **Carnaval des enfants** de Noyarey. En cas de mauvais temps, l'événement est reporté au dimanche 22 février.

> **Assemblée générale** de l'Amicale Club de Noyarey avec élection du nouveau bureau et bugnes à volonté.

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 MARS

> **Vente des brioches de la Coccinelle et du Mûrier**  
Les commandes sont à rendre avant le 19 février pour une livraison les 14 et 15 mars.

SAMEDI 23 MARS

> **Fêtons Pâques** avec sa traditionnelle chasse aux œufs et son omelette géante.

> **Concours de belote** de l'Amicale Club des Anciens.

> **Concert accordéon et trompette** organisé par le Comité des fêtes à l'église Saint Paul à 20h. Réservations au 04 76 53 84 45.

DIMANCHE 21 AVRIL

> **Floréart , marché aux fleurs et aux peintres**  
Notre désormais célèbre marché aux plantes se tiendra de nouveau cette année sur la place Victor Jat et rassemblera des professionnels du secteur pour le plaisir de tous les passionnés qui ont la main verte.

**Production**  
**COMITE DES FETES de NOYAREY**



Sam GARCIA  
Accordéoniste multi récompensé

Thierry CAENS  
La trompettiste aux milles rencontres

**En concert à l'Eglise de NOYAREY**  
**Samedi 23 mars 2013 à 20 h**

Réservations : Annie HENRY 04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36  
anniehenry@free.fr

Tarif adulte : 15 Euros  
Réduit : 12 Euros (collégiens/groupe + 10 personnes)

## Evénement

**10<sup>e</sup>** FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE HIP-HOP

**LA NUIT du**  
**HIP-HOP**

**27 Février 2013**  
**AU PRISME**  
**SEYSSINS**  
**20H**

**STAGE INTERNATIONAL DE DANSE HIP-HOP**  
du 26 février au 1<sup>er</sup> mars

**CONCOURS SPECTACLES**  
À L'ODYSSÉE  
ET L'HEURE BLEUE

[www.rencontresdeladanse.com](http://www.rencontresdeladanse.com)

Villes partenaires  
SEYSSINS • EYBENS • FONTAINE • VEUREY • NOYAREY • VARGES  
SEYSSINET-PARISSET • ST-MARTIN-D'HERES

La commune de Noyarey est partenaire du 10<sup>e</sup> Festival International de danse Hip-Hop ou «Nuit du Hip-Hop» qui se déroulera le 27 février au Prisme de Seyssins à partir de 20h. En parallèle, du 26 février au 1<sup>er</sup> mars est organisé un stage ainsi qu'un concours à l'Odysée et à l'Heure Bleue. Lors de cette Nuit, deux compagnies seront présentes, Hors-Série et Vagabond-Crew, triple champion du monde au Battle of the year international. Le finaliste du concours chorégraphique sera programmé en première partie de la Nuit du Hip-Hop.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur [www.rencontresdeladanse.com](http://www.rencontresdeladanse.com) ou au 06 61 71 19 10.  
Tarif normal : 25€ - Tarif réduit : 21€  
Tarif de groupe (à partir de 9 personnes) : 20€